



# **HORIZON 2010 DE LA FORMATION INITIALE AUX RESPONSABILITÉS DU TECHNICIEN CE QUI VA CHANGER**

**Adele Villani**

***Società Italiana di Medicina di Laboratorio  
SIMeL - Italia***



**SIMeL**  
SOCIETÀ ITALIANA  
MEDICINA DI LABORATORIO



**Au fil des années le T.S.L.B. a changé son rôle,  
ses compétences, ses responsabilités.**

**À travers des lois, décrets et sentences on a  
cherché de suivre le monde qui change et de  
construire, même avec beaucoup de  
quotidiennes imperfections et contradictions,  
la figure du nouveau Technicien Sanitaire de  
Laboratoire Biomedical.**

# GLI SVILUPPI NORMATIVI

## Il processo di riforma delle Professioni Sanitarie

Dal T. U. 1934 alla legge 43/06

- **FONDAMENTALE:** art. 6, comma 3 dlgs 502/92  
**I 22 profili delle professioni sanitarie**
- La legge 26. 2. 1999 n. 42 abrogazione ausiliarietà, mansionari, “campo attività e responsabilità”, il limite
- I DD. MM sulla equipollenza
- Legge 10. 8. 2000 n. 251, aree e dirigenza
- DM 29. 3. 2001, i 22 profili nelle 4 aree
- DD. MM. 2. 4. 2001, le lauree
- Legge 8. 1. 2002 n. 1 accesso alla specialistica, ora magistrale
- Accordo Stato/Regioni 16. 12. 2004 sull'equivalenza
- DM 22. 10. 2004 n. 270 regolamento Università (ex D. M. 509)
- Legge 1. 2. 2006 n. 43 riordino normativo
- Applicazione 251/2000: disomogeneità sul territorio nazionale.  
Legge Regionale 16.05.2007 n. 10, prima legge sulla dirigenza dell'Area Tecnica
- Accordo Stato/Regioni 1.8.2007: Applicazione 251/00 funzioni di coordinamento, Riordino sistema ECM

# L'IDEE DE RESPONSABILITÉ S'OBLIGER DE RÉPONDRE

## Domaines de références

- ✓ R. Civil
- ✓ R. Pénal
- ✓ R. Disciplinaire
  
- ✓ Déontologique-  
disciplinaire

**RESPONSABILITE'  
PROFESSIONNELLE**

## Sources fondamentales

- Code civil
- Code penal
- Diverses: par ex.: loi  
833/1978, D.P.R.  
761/1979, D.L.vo  
502/1992, D.L.vo 29/1993  
et leurs modifications  
respectives
  
- Code déontologique

# AUTONOMIE PROFESSIONNELLE ET RESPONSABILITÉ DANS LES PROFESSIONS

□ LA RECONNAISSANCE des Lois 42/99 et 251/00

□ LE NOUVEAU CHAMP D'ACTIVITÉ ET  
RESPONSABILITÉ:  
LE PROFIL PROFESSIONNEL – SYSTÈME  
DIDACTIQUE - CODE DÉONTOLOGIQUE

□ AUTONOMIE:

- ❖ AUTODÉTERMINATION
- ❖ GOUVERNEMENT AUTONOME

# Références: pour les responsabilités et de l'autonomie

Connaissances scientifiques et compétences professionnelles

- ✓ profil professionnel
- ✓ Organisation didactique des cours doctorat (licence) "*laurea*" et de "*laurea magistrale*"
- ✓ Enregistrement en cours (loi n. 43/06)
- ✓ Loi d'Etat
- ✓ Code déontologique
- ✓ Règles éthiques
- ✓ Relations entre les profession de la Santé

# AUTONOMIE PROFESSIONNELLE ET RESPONSABILITÉ

autonomie = les contenus d'activité et responsabilité  
en rapport:

aux caractéristiques d'organisation et fonctionnement  
des structures

- ❖ instruments: lignes directrices, protocoles  
opérationnels, plan d'activité partagée et validés
- ❖ flexibilité correspondant à la différente complexité des  
organisations

# La profession de Technicien de laboratoire

- Titre professionnel requis:
  - Lauréat (Licence “*Laurea*”) (1° cycle du processus de Bologne)
  - Master de 1° niveau (1° cycle du processus de Bologne)
  - Lauréat Spécialiste (“*Laurea Magistrale*”) (2° cycle du processus de Bologne) pour les Dirigeants
  - Master de 2° niveau (2° cycle du processus de Bologne) pour les Dirigeants
  - Possibilité d'accès au Doctorat de Recherche (3° cycle du processus de Bologne)
- Actualisation des connaissances:
  - Par la pratique professionnelle, afin d'atteindre de meilleures prestations
  - Par la formation continue pour le maintien et la mise à jour des connaissances
- Modalités de mises à jour et preuves de compétences:
  - Participation aux programmes de formation, symposium, congrès organisés par des Sociétés Scientifiques, justifiées auprès de l'ECM par une attestation (crédits)
  - Participation aux activités de Recherche et à des groupes de travail de Sociétés Scientifiques

# Technicien de Laboratoire

## COMPÉTENCE

*Les TLM possèdent les compétences techniques nécessaires à la gestion des appareils d'analyse,... contribuent à la formation du personnel auxiliaire et concourent directement à l'actualisation du profil professionnel, à l'activité de recherche et à l'enseignement*

## RESPONSABILITÉ

DM 745 del 14.0.2004

Les TLM sont responsables de leurs actes en termes de compétences. Ils travaillent de façon autonome et en collaboration directe avec le personnel médical...; ils sont responsables des procédures analytiques et de l'application des protocoles tels que définis par leur fonction (bonnes pratiques de laboratoire). Ils contrôlent les indicateurs de performances par des structures définies et ils participent au l'organisation et u management...

# Technicien de laboratoire

## *“Laurea Magistrale”*

- COMPÉTENCES

Les TLM possèdent les compétences nécessaires pour assumer les décisions relatives à l'organisation et la gestion de Services de Santé.

Ils utilisent leurs compétences en économie sanitaire et organisation des Institutions pour les questions de gestion de ressources humaines et de disponibilités techniques.

Ils évaluent les couts/bénéfices.

Ils supervisent les secteurs spécifiques d'organisation de Santé pour les domaines technico-sanitaires.

Ils utilisent les méthodes et instruments de recherche dans la sphère de l'organisation des services sanitaires.

Ils appliquent et évaluent l'impact des différents modèles théoriques sur leurs pratique d'organisation. Ils programment l'optimisation des différents types de ressources. Ils développent des capacités d'enseignement...

Ils communiquent et interagissent avec leurs collaborateurs et les patients.

- RESPONSABILITÉS définies par la loi 745 du 14.09.1994

# Le rôle du Technicien de Laboratoire dans l'Hôpital

➤ Dirigeant / responsable du Service des Professions de Santé

➤ **Fonction**

- Gestion du personnel
- Formation du personnel
- Gestion du Système Qualité
- Gestion des Procès (Clinical Governance Risk Management)

✓ Coordination des départements

✓ Coordination des différentes unités

✓ **Activité**

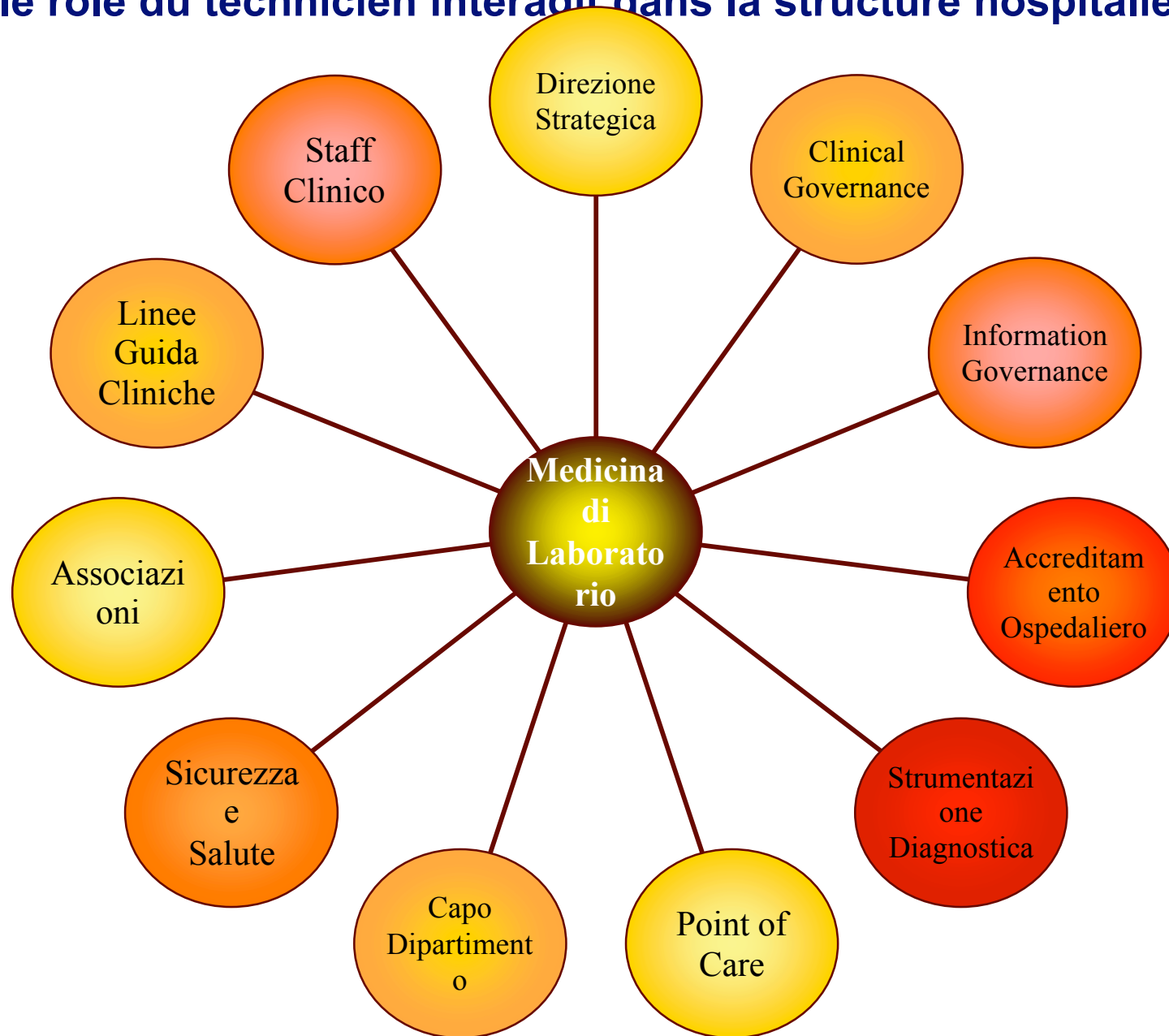
- Sélection, accueil et formation du nouveau personnel
- Allocations de ressources
- Evaluation du personnel
- Actualisation des connaissances et développement professionnel
- Elaboration du plan de travail suivant des critères d'efficience et d'efficacité

# Structure du Laboratoire

- **Comité du Département de Médecine de Laboratoire**
  - Management et Direction Stratégique
  - Stratégies d'Assurance de Qualité
    - Accréditation et Certification Qualité
    - Audit
    - Risk Management
  - Relations directes avec les Organes Directeurs
- **Staff de la Coordination ( Zone, Structures et Unités Opérationnelles)**
  - Gestion quotidienne
  - IQC, EQ
  - Évaluation des compétences
- **Liaison avec les Cliniques**
  - Clinique - Pathology Meetings

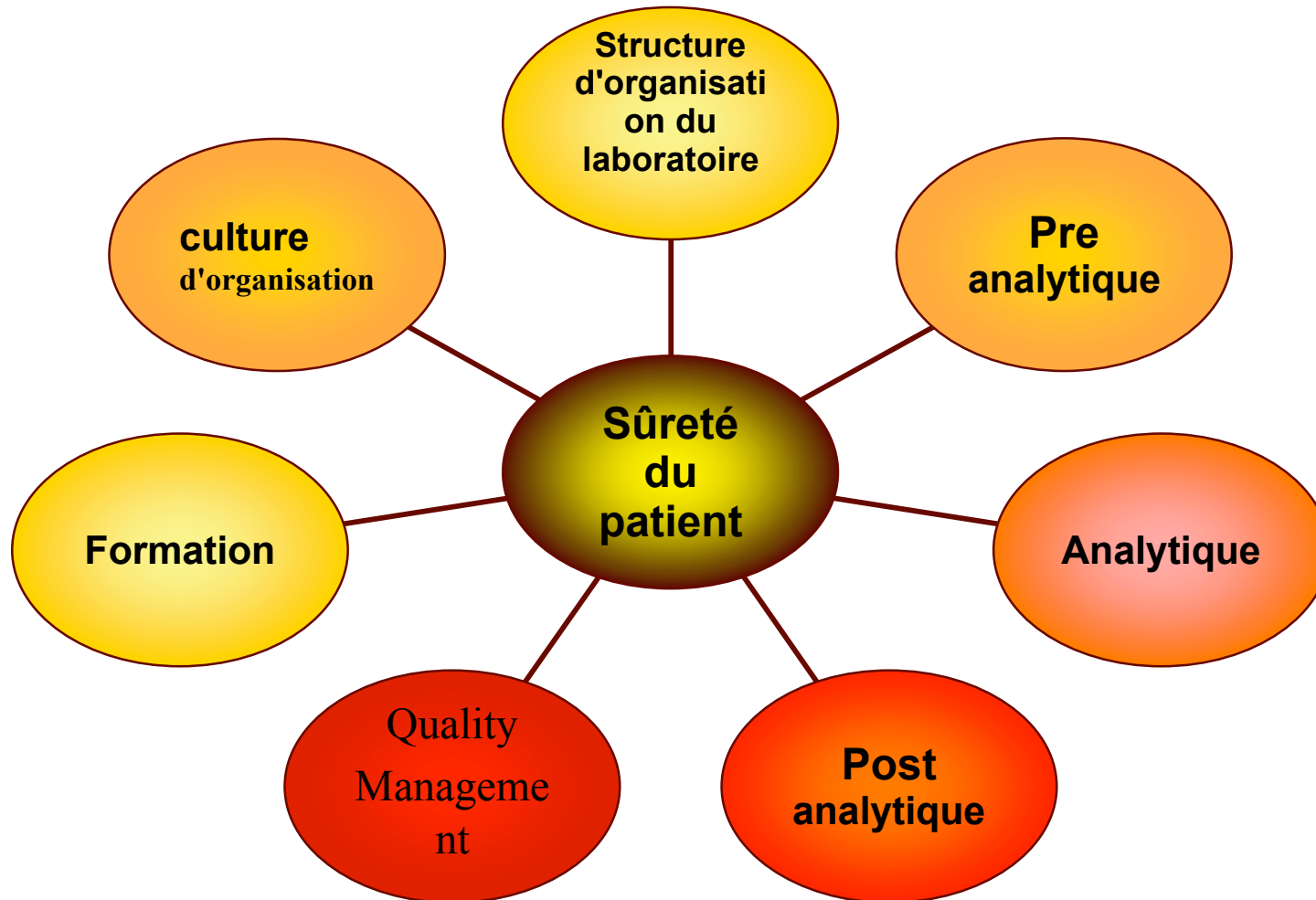
# Relazioni nella Struttura Ospedaliera

## le rôle du technicien interagit dans la structure hospitalière



# Governance del Laboratorio

le rôle du technicien interagit dans le laboratoire



## Knowledge

- General Science - Specific Biomedical
- Basic scientific research skills
  - Legislation
- Economy / Management
- Validation/Interpretation of results\*

- Risk Assessment and Management

## Technical/Methodological

- Laboratory methods/Basic principles
- Organization of lab work
- Information/Communication technology
- Quality control/assurance;
- Basic scientific research skills

## Quality

## Social

- Interaction with:
  - Patient
  - Team (intraprofessional)
  - Interprofessional (nurses, physicians)
  - Professional partners (companies, org.)
  - Relatives (to patient)

## Personal

- Professional identity
- Role in health care system
- Lifelong learning
- Awareness of limits of competence
- Validation/Interpretation of results\*

# COMPÉTENCES COMMUNICATIVES

- Vers les utilisateurs
  - HIS et LIS avec Information Technology
  - Gestion informatisée des demandes des analyses chimiques
  - Gestion automatisée de l'arrivée des prélèvements (poste pneumatique)
  - Disponibilité immédiate des résultats
- Vers les autres opérateurs sanitaires:
  - Collaboration dans les groupes
  - Adapter les compétences communicatives aux nouvelles exigences d'organisation et demandes formatives

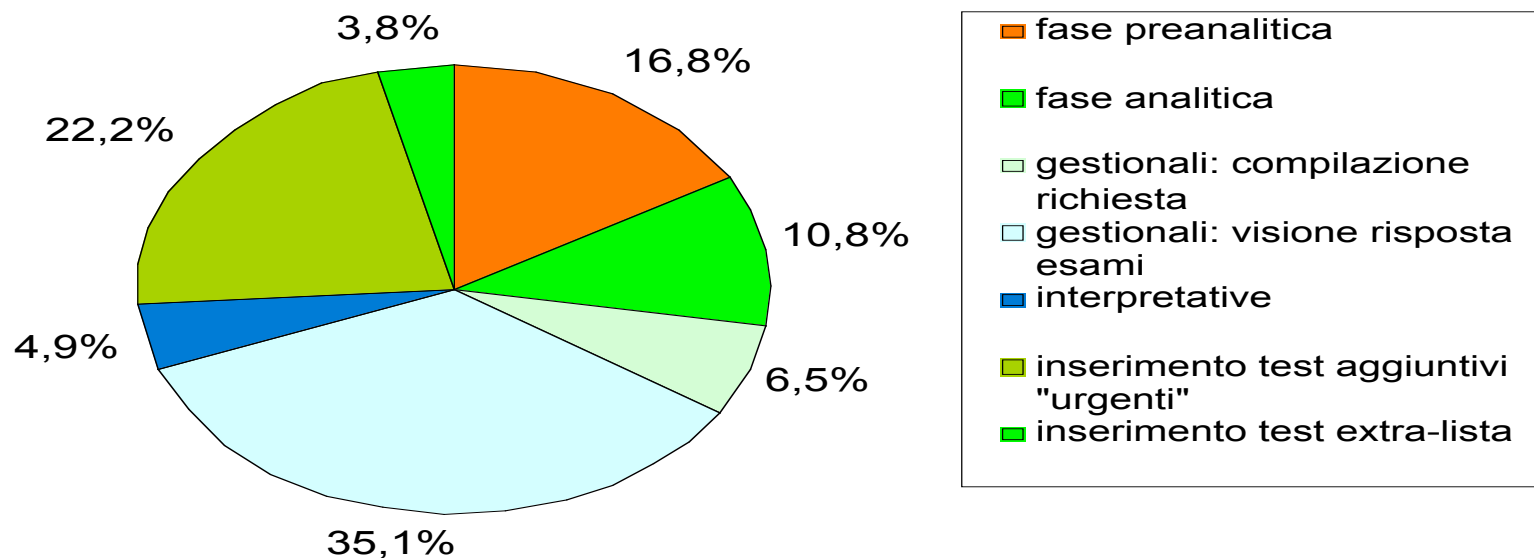
# UN PROJET MÉDICAL FORT

- Améliorer le service rendu aux patients
- Répondre de manière plus efficiente aux cliniciens
- Renforcer notre capacité d'innovations
- Assurer un pilotage d'ensemble

# La "parola chiave" è comunicazione Le mot clé est communication

Richieste dei Reparti ai TSLB del Settore Urgenze di DML AOSMA PN

## *Distribuzione per tipologia delle FAQ*



*M Morandini et al 2007*

# AMÉLIORER LE SERVICE RENDU AU PATIENT

- mettre le patient au cœur du dispositif
- renforcer la complémentarité des compétences par la mise en place de programmes
- rationaliser les prescriptions médicales
- répondre de manière plus efficiente aux cliniciens

# TITRES

- **Titres PROFESSIONNELS:**  
**Technicien de Laboratoire Biomédical**
- **Titre ACADÉMIQUE:**  
**Docteur en Techniques de Laboratoire Biomédical**

# **TECHNICIEN SANITAIRE DE LABORATOIRE BIOMEDICAL**

**Le parcours de formation Technicien Sanitaire de Laboratoire Biomedical (TSLB) est changé profondément ces dernières années, jusqu'à faire de cet opérateur de laboratoire italien un professionnel responsable des actes de sa compétence des activités de laboratoire d'analyse et de recherche.**

# COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS

- **Le Décret du Ministère de la Santé n. 745 du 26 septembre 1994 définit le profil de TSLB, en déterminant ses compétences et ses responsabilités.**
- **Il travaille de façon autonome en collaboration directe avec tout le personnel du laboratoire.**

## **PERSPECTIVES EVOLUTIVES ET CONSIDÉRATIONS CONCLUSIVES**

- **Pour les professions sanitaires du 1<sup>o</sup> groupe: modestes changements institutionnel. En vue «modernisation» «SSN ET LOI 3. 8. 2007 N. 120 activités libre professionnelle».**
- **Pour les professions sanitaires du premier et second groupe : loi 3 août 2007 n. 123: des «mesures de tutelle de la santé et de la sûreté sur du travail et délégation au gouvernement pour la réorganisation et la réforme de la réglementation en matière»**
- **Pour les professions sanitaires du 2<sup>o</sup> groupe : entrée de nouvelles figures professionnelles (l. 1. 02. 2006 n. 43)**
- **Possibles modifications dans la formation universitaire et dans la ECM**

## INTERPROFESSIONNEL : SAVOIRS et APTITUDES

### \* Sciences de la vie

- structures et fonctions,
- anatomie, physiologie, biologie, biochimie,
- neuro-sciences,
- alternance

### Sciences cliniques \*

- recueil de données et traçabilité
- analyse de situation, diagnostic et prise de décision
- 

### \* Sciences de l'homme et de la société, en santé

- santé publique, droit et économie, en santé
- éthique et philosophie, en santé
- psychologie, psychosociologie, sociologie et ergonomie, en santé
- apprentissage et pédagogie, en santé

## PROFESSIONNEL : SAVOIRS, SAVOIR FAIRE & CAPACITES

### \* Sciences professionnelles

- méthodologies professionnelles
- pratiques professionnelles
- interventions professionnelles (promotion de la santé, thérapeutique, préventif, éducation)

### \* Sciences associées

- sémiologie, diagnostic, thérapeutique
- langues
- informatique

## METIER : SAVOIRS, SAVOIR FAIRE, SAVOIR ETRE & COMPETENCES

### \* Développement personnel et professionnel

- politique professionnelle : environnement, exercice, évolution, formation

- exploration et élaboration d'un projet personnel

- communication et relations professionnelles

### \* Recherche et évaluation

- concepts, méthodologies et outils

- élaboration et mise en œuvre d'un projet de recherche

### \* Sciences cliniques = stages

# LE TECHNICIEN DE LABORATOIRE

- ❖ Le dispositif législatif récent et la réforme scolaire ont contribué à une très **forte autonomie professionnelle**.
- Il est certain que, au-delà de ce concept, en équilibre entre législation, expérience et bon sens, l'activité quotidienne change d'un laboratoire à l'autre.

